



En Suisse : des "Contrats de quartier" pour rendre les habitants acteurs du développement de leur territoire

À Vernier, ville du canton de Genève concernée par la politique de cohésion sociale (équivalent de la politique de la ville), la municipalité a mis en place un dispositif appelé "Contrats de quartier". Le principe ? Le conseil municipal affecte une enveloppe budgétaire à plusieurs quartiers en vue du financement de projets collectifs d'utilité publique. Si le dispositif ressemble aux budgets participatifs "à la française", il s'en distingue par l'implication des habitants dans la réalisation des projets qu'ils proposent et par leur mode d'organisation.

Un groupe de volontaires encourage et recueille les idées puis accompagne

les habitants au montage des projets. Ceux-ci sont ensuite présentés au comité de pilotage. Cette instance, composée de représentants de l'exécutif communal, du monde économique et de l'associatif local, valide et débloque les fonds.

Parmi les nombreux effets produits, citons le renforcement de la citoyenneté et la réalisation de solutions partagées pour la résolution des problèmes d'un quartier.

●●● Contact : Alexandre Megroz, délégué aux contrats de quartier, a.megroz@vernier.ch

Retrouvez une présentation des contrats de quartier ainsi que des exemples de projets réalisés : www.crdsu.org, rubrique Rencontres du CR•DSU



Illustration : ville de Vernier

• Patinoire synthétique réalisée dans le cadre des "Contrats de quartier" fonctionnant grâce à l'engagement bénévole.